

Animateur de convivialité en structure d'accueil EHPAD

322 heures | Entrées permanentes

Objectifs de la formation

- Connaître les différents publics accueillis et leurs pathologies
- Acquérir les connaissances des structures sociales et médico-sociales
- Acquérir la méthodologie de projet (animation)

Programme

Durée totale : 322 heures

- Période d'intégration
- Assurer la mission d'animation au sein d'un EHPAD
- Maîtriser les enjeux de communication dans l'exercice du métier d'animateur en EHPAD
- Formation Sauveteur Secouriste du Travail – SST
- Prévention des Risques liés à l'Activité Physique Sanitaire et Social – PRAP 2S
- Évaluation de fin de formation

Public & prérequis

Demandeur d'emploi ou salarié ou personne en reconversion souhaitant se professionnaliser, ayant un projet professionnel validé/confirmé dans les métiers de l'animation en EHPAD. Les candidats titulaires du SST et/ou du PRAP 2S sont dispensés du passage de la certification SST et/ou PRAP 2S.

Pour les demandeurs d'emploi

- Positionnement sur Kairos par un prescripteur
- Participation à l'information collective : tests de positionnement et entretien de motivation
- Intégration sur l'action de formation, maximum 1 mois après le positionnement

Pour les salariés

- Prise de contact avec un chargé de développement
- Établissement d'une convention de formation et Inscription sur l'action concernée

Modalités pédagogiques

DURÉE

322 heures

- 252 h en centre
- 70 h en entreprise

Méthodes pédagogiques

- Formation en présentiel et présentiel enrichi
- Activités individuelles, en ateliers et en sous-groupes
- Matériels de formation mis à disposition
- Formateurs professionnels issus des métiers de l'animation

Évaluation

- Évaluations formatives
- Évaluations sommatives
- Entretiens individuels
- Attestation de fin de formation et de compétences remise à chaque participant

Tarifs & financement

Conditions d'accès et de financement

- Tarif individuel : nous consulter pour un devis
- En inter et en intra : nous consulter pour un devis
- Sous conditions, formation accessible aux demandeurs d'emploi et prise en charge par France Travail ou la Région Grand Est.

RÉSULTATS 2025

Satisfaction : **100 %**

ACCESSIBILITÉ (PSH)

L'ensemble de nos locaux et de nos formations sont accessibles aux PSH. Les modalités de l'aménagement du parcours de formation seront définies lors d'un entretien avec le référent handicap d'Alaji.

CONTACT & INSCRIPTION

ALAJI — Animation

Tél. 03 83 58 18 28 · contact@alaji.fr · 6 Route de l'Aviation, 54600 Villers-lès-Nancy

Prochaine session : Entrées permanentes